

Bieussy

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES



P.12 : Le RIPAM



P.9 : Les scouts



P.19 : Mise à l'honneur

> Sommaire

p.2	RENSEIGNEMENTS PRATIQUES
p.3	MOT DU MAIRE
p.4	VIE SCOLAIRE
p.5-9	VIE ASSOCIATIVE
p.10-12	VIE SOCIALE
p.13-15	ENVIRONNEMENT
p.16	ASSAINISSEMENT
p.17-25	VIE DE LA COMMUNE
p.26-27	TARIFS COMMUNAUX
p.27	ÉTAT CIVIL



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

21 Rue de Bonne Fontaine 56310 Bieuzy
Tél. 02 97 39 55 76
Fax 02 97 39 57 50
mairie@bieuzy.fr - www.bieuzy.fr
Page Facebook : « bieuzy les eaux ».

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h. Fermeture en juillet et août le vendredi à 12h00.

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 02 97 39 54 96

bibliotheque@bieuzy.fr

Ouvert le mercredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Le samedi de 9h30 à 12h30

ASSISTANTE SOCIALE

Madame BIHANNIC Roxane reçoit sur rendez-vous, la contacter au Centre Social de Baud au 02 97 51 11 36

GARDERIE MUNICIPALE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Tél. 02 97 28 80 65

A partir de 7h30 le matin, jusqu'à 13h le mercredi et 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

SERVICES POSTAUX

Les services de la Poste sont accessibles à l'épicerie-Boucherie-Charcuterie-Traiteur aux horaires d'ouverture du commerce.

NUMÉROS D'URGENCE :

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Urgence : 112

> Déchèteries



PLUMÉLIAU : 02-97-51-98-35 (lieu dit : Kerledorz)

La déchèterie de Plumélieu est placée sous vidéo-surveillance.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires	9h-12h30 13h30-17h	Fermée	9h-12h30 13h30-17h	13h45-17h	13h45-17h	9h-12h30 13h30-17h

MELRAND : 02-97-28-80-84 (lieu dit : Pont Illis)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires	9h-12h30 13h30-17h	Fermée	13h45-17h	Fermée	Fermée	9h-12h30 13h30-17h

> Calendrier des associations

DATE	ÉVÈNEMENT	HORAIRE	ASSOCIATION
09/01/2015	Vœux du Maire	18 : 30	Commune
17/01/2015	Sainte Barbe		Pompiers
24/01/2015	Repas		Club des Anciens
15/02/2015	Rando + VTT		Comité du Resto
27/02/2015	Soirée costumée		Habanera
07/03/2015	Repas		APE
15/03/2015	Repas des chasseurs		ACCA
29/03/2015	Bal Habanera	14 : 00	Habanera
05/04/2015	Chasse aux œufs		APE
19/04/2015	Bal	14 : 00	Club des Anciens
25/05/2015	Pardon de St Gildas		Paroisse
31/05/2015	Pardon de la Trinité		Paroisse
07/06/2015	Vide grenier		Pompiers

12/06/2015	Bal		Habanera
13/14/06/2015	Kermesse de l'école		APE
20/06/2015	Repas	A confirmer	Comité du Resto
26/06/2015	Soirée de clôture		Habanera
12/07/2015	Marché d'été		Commune
01/08/2015	Repas		Pompiers
09/08/2015	Marché d'été		Commune
29/08/2015	Portes ouvertes	matin	Habanera
05/09/2015	Forum des associations		Commune
13/09/2015	Pardon de St Sanson		Paroisse
20/09/2015	Pardon de la Vraie Croix		Paroisse
04/10/2015	Bal	14 : 00	Club des Anciens
10/10/2015	Repas du CCAS		Commune
14/11/2015	Moules frites		Foot

> Édito du Maire



Ce bulletin municipal est le fruit du travail de la nouvelle commission communication de la nouvelle équipe élue en mars 2014. Chaque élu, conseiller municipal ou adjoint, s'est engagé dans une démarche volontariste pour répondre aux engagements pris pour les 6 ans à venir. Un seul objectif : travailler pour la mise en valeur de la commune et répondre au mieux à l'intérêt général de ses habitants.

La situation financière de la France pèse directement sur les dotations de fonctionnement attribuées aux collectivités locales. Néanmoins, en ce qui nous concerne, notre volonté de poursuivre nos investissements reste intacte.

Afin de gérer au mieux les finances municipales, sans recourir aux augmentations d'impôts locaux, la recherche de partenariat et de mutualisation des services, avec Baud Communauté ou les communes proches, est une préoccupation majeure.

Une petite révolution, dans notre manière de fonctionner, est en marche. Pour notre commune rurale c'est la seule façon de continuer à exister.

A chaque investissement municipal notre réflexion essentielle doit nous faire appréhender le coût de fonctionnement généré à moyen et long terme.

Le marasme économique touche le pays dans son ensemble, à Bieuzy nous avons deux fois plus de demandeurs d'emploi qu'il y a dix ans. Néanmoins l'investissement programmé par la Commune participe au maintien de l'emploi notamment dans le bâtiment ou les travaux publics dans le bassin d'emploi de Pontivy et Baud

Aux particuliers qui envisagent également des acquisitions ou des travaux et qui ont la possibilité de s'engager, il faut le faire maintenant afin de contribuer au maintien de l'activité économique.

La municipalité a, quant à elle, à cœur de faire murir les différents projets en cours, portés par les commissions du Conseil municipal en partenariat avec les associations.

L'avenir de la Commune, la solidarité économique c'est aussi l'affaire de Tous.

Je remercie donc tous les acteurs économiques et sociaux, les associations et tous ceux qui œuvrent pour le dynamisme et l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite à tous, notamment à ceux qui, socialement, sont les plus fragiles, les demandeurs d'emploi, à tous les Bieuzyates, une bonne année 2015.

Blead mat

Nous remercions nos partenaires pour l'intérêt et l'aide qu'ils portent à notre bulletin

Directeur de la publication : Léon Quilleré
Conception et impression : Imprimerie Pontivienne
Photo de couverture : Christelle Parmentier-Cassegrain
Photo dernière de couverture : Alain L'Aigle

> Vie scolaire

■ Nos meilleurs vœux pour 2015



La nouvelle équipe de l'association des parents d'élèves vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015 !



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé à mettre en place le Marché de Noël qui a eu lieu le samedi 06 décembre ; un grand merci aussi à toutes les personnes qui se sont déplacées et qui ont permis que cette journée soit une belle réussite.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 7 mars 2015 pour une soirée raclette, ainsi que le 14 juin 2015 pour la kermesse.

Une vente de bouillie de millet sera organisée durant cette année, ainsi qu'une chasse aux œufs.

BONNE ANNÉE A TOUS

L'APE...



Cette année scolaire a commencé par une réorganisation des horaires de l'école liée d'une part à la réforme des rythmes scolaires, mais aussi à une organisation pédagogique différente, compte tenu du nombre important d'élèves (72 à la rentrée). Les CE2 ont été scindés en deux les matinées et se retrouvent les après-midis, alors que les CP changent de classe pour aller avec l'enseignante de maternelle. L'équipe enseignante est restée la même : Carine Le Nagard enseigne aux PS, MS, GS et CP (l'après-midi), Soazig Jan a les CP, CE1, CE2 et Gaëlle TAROU, directrice, a les CE2, CM1, CM2. Christine Penverne est l'ATSEM et 3 Auxiliaires de Vie Scolaire sont arrivées afin d'aider des élèves en situation de handicap. Nicolas Guindé nous a rejoint en tant qu'Adjoint administratif depuis début novembre.



Au cours du premier trimestre, les enfants ont eu la chance de bénéficier d'interventions de Fabien Robbe et Mathilde Dinard, professeurs de la Maison des Arts de Baud. Ces séances ont donné lieu à un spectacle le vendredi 19 décembre 2014. Cette semaine là, les élèves ont bénéficié d'un spectacle de la compagnie FôkSaswing offert par les associations de parents d'élèves de Bieuzy et Melrand dans le cadre du Réseau d'Écoles Rurales. Les enfants vont aussi pouvoir retourner au cinéma en février et mai dans le cadre de l'opération Cinécole (3 séances par an et par cycle). Début décembre, nous avons fait un exercice d'incendie avec les pompiers de Bieuzy. Cet exercice faisait plus vrai que vrai avec des fumigènes. Les pompiers ont ensuite fait visiter les camions et expliqué leur tenue.



En 2015, l'école va participer au concours de dessins sur la sécurité routière Gastouet. C'est un bon moyen de sensibiliser les jeunes citoyens bieuzytates à être responsables. Tout ceci se fera en partenariat avec la Municipalité.

Toute l'équipe de l'école vous présente ses meilleurs vœux pour 2015.

> Vie associative



■ Comité des fêtes - FÊTES DES BATTAGES



Le comité est satisfait de la fête des battages où un public nombreux s'est donné rendez-vous autour du « ROST ER FORN » avant d'assister aux démonstrations de battages et de découvrir l'exposition de vieux matériels, sciage de bois et pressoir à pommes sous un beau soleil.

La randonnée VTT et pédestre est reconduite en 2015, le Dimanche 15 Février 2015.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous accompagnent.

Le comité des fêtes du Resto vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Le président, Olivier SINQUIN.

■ ACS BIEUZY

Pour la saison 2012/2013 2013/2014 l'équipe A a fini 8^e de son championnat et l'équipe B 5^e. La saison 2014/2015 commence bien pour l'équipe première qui est actuellement en haut de tableau.

Une cinquantaine de licenciés sont actuellement au club : 40 Joueurs, 2 Arbitres et 8 Dirigeants. La fête des battages a été un véritable succès, organisée conjointement avec le comité du resto, 580 repas « Rost er form » ont été servis. Le club a également organisé en Novembre le traditionnel Moules Frites, 340 Repas servis.

Cela servira à acheter des équipements et matériel pour le club et les joueurs. Le bureau reste inchangé.

Nous remercions supporters et dirigeants qui nous suivent tout au long de la saison.

L'ACS Bieuzy Les Eaux vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

**Retrouvez les infos sur Facebook « acs bieuzy les eaux »
et sur le site Officiel <http://acs-bieuzy.e-monsite.com>**

Le bureau



Nouveau maillot, photo Nicolas GUYOMARD

Benjamin AUDRAN

Secrétaire de l'ACS Bieuzy Les Eaux
06 99 69 98 16 - ben056@hotmail.fr
<http://acs-bieuzy.e-monsite.com/>

> Vie associative

■ Club des anciens



Les Anciens, les Séniors, les TAMALOUS vous saluent bien.

2014 a eu son lot de tristesse, d'angoisse mais aussi de joie. Nous sommes encore sous le coup de la disparition de notre trésorière qui fut brutale. Nous garderons, en nos cœurs, le souvenir d'une très gentille « fille » dévouée et affectueuse.

Bien sûr je n'oublie pas les soucis de santé des autres et l'incapacité pour eux de nous apporter leur soutien dans ce que nous avons organisé.

L'année 2014 a commencé par la Galette des Rois le 18 janvier.

Puis nous sommes sortis de notre petit BIEUZY pour aller visiter l'Aquarium de Saint-Malo le 26 juin.

Nous avons dansé :

- le 18 mai avec « Nuit de Chine »
- le 15 juin avec « TADAMAB QUARTET » et « FANFAN et CLAUDE »
- le 5 octobre avec « Les MENETRIERS Bis »

Nous avons été très déçus par la petite assemblée ce jour-là, comparé à 2013. C'était la Fête des Pères. Il y avait plein de festivités organisées dans la région. Il faisait beau. La Côte en a attiré plus d'un.

Pas de sortie en septembre comme d'habitude, mais un repas spectacle Cabaret à MUZILLAC, le 3 décembre.

L'équipe dirigeante s'arrête : 15 ans ! 20 ans ! ça suffit ! La relève est assurée. Bon vent aux nouveaux. Nous ne les oublierons pas.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés :

- Les bénévoles au café, chocolat (Ah ! celui-là était bien bon)
- Les poseurs d'affiches et de panneaux
- Les responsables des quartiers
- Et les fidèles du club

Un grand merci à notre présidente, souriante et affable, qui a tenu la barre depuis l'année 2000 après le décès de LEONARD LE SAUX.

Nous nous retrouverons le 24 janvier pour la Galette des Rois, à la salle polyvalente.

Bonne Année 2015 avec tous nos vœux de bonheur et de joie d'être encore ensemble...

... et soignez-vous bien !

La Gaule melrandaise

La Gaule melrandaise est une association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (AAPPMA).

Notre territoire d'actions s'exerce sur les communes de Melrand, Bieuzy-les-Eaux, Guern, Bubry, nous gérons les étangs communaux de Melrand et de Guern, ainsi que huit biefs du Blavet.

Notre siège social est désormais à « La Maison de la Pêche » à Melrand ; nous mettons à la disposition notre école de pêche, c'est également le point de départ pour nos chantiers de nettoyage et d'entretien de nos rivières et ruisseaux (7 chantiers prévus tous les ans). Pêcheurs et non pêcheurs, amoureux de la nature, se retrouvent dans une ambiance amicale (en 2013, nous avons ensemble nettoyé et donné vie à 3km900 de cours d'eau).

Lors de l'acquisition annuelle de vos permis de pêche, précisez bien :

« AAPPMA DE MELRAND »

Vous nous donnez ainsi les moyens financiers de perpétuer l'action de tous nos bénévoles qui, depuis deux générations, oeuvrent à la mise en valeur d'un des plus beaux patrimoine piscicole de Bretagne.

Protéger la nature, maintenir nos traditions, c'est l'affaire de tous.

NB : Vous trouverez sur notre site le programme de nettoyage pour l'année 2015.

Les demandes de subvention sont à déposer en mairie avant fin février. Le versement ne sera octroyé qu'aux associations en ayant fait la demande et après vote du Conseil Municipal.

■ Bieuzy Communiqué - BILAN L'ART DANS LES CHAPELLES

La fréquentation, la chapelle Saint-Gildas à l'honneur

De juillet à septembre, L'art dans les chapelles et la ville de Bieuzy-Les-Eaux ont eu le plaisir d'ouvrir au public la chapelle Saint-Gildas, la chapelle de la Trinité et l'Eglise Notre-Dame du Bon-Voyage et d'accueillir à cette occasion plus de 20.000 visiteurs sur ces trois sites patrimoniaux. Pour rappel, l'artiste Anne Rochette présentait son œuvre à la chapelle de la Trinité, et Emmanuelle Villard à la chapelle Saint Gildas.

Les visiteurs et Bieuzytates étaient au rendez-vous une fois de plus. En 2013, plus de 18.000 visiteurs avaient franchi la porte de ces lieux. Cette année encore, la chapelle Saint Gildas de Bieuzy est le site le plus visité de L'art dans les chapelles, avec 9.889 visites enregistrées pour ce site unique et si particulier de la vallée du Blavet.

Plus de 700 personnes ont suivi une visite guidée des chapelles de Saint-Gildas ou de La Trinité cette année. La médiatrice de L'art dans les chapelles a pu accueillir des groupes scolaires et présenter les spécificités architecturales de ces lieux, ainsi que les œuvres des artistes Anne Rochette et Emmanuelle Villard. 290 élèves ont été accueillis dans le cadre de ces visites.

La commune de Bieuzy à l'origine d'un projet fédérateur et original

C'est en 1992 que la commune de Bieuzy a fondé le projet ambitieux et original L'art dans les chapelles. Depuis, ce sont 19 communes qui, chaque année, adhèrent et font vivre l'association. Ce sont 24 années de collaboration et d'implication pour faire rayonner le patrimoine historique local et sensibiliser tous les publics à l'art d'aujourd'hui.

L'art dans les chapelles

L'art dans les chapelles propose une manifestation estivale qui, pendant presque trois mois, fédère acteurs et habitants du territoire. L'art dans les chapelles offre un dialogue original entre des artistes contemporains et un patrimoine religieux exceptionnel. En 2014, nous avons enregistré plus de 100.000

visites au sein des 25 chapelles réparties sur les 4 parcours balisés. L'association propose également toute l'année des actions de médiation en direction des publics scolaires et programme tous les mois un rendez-vous nomades pour approfondir des techniques artistiques et aller à la rencontre des artistes de la programmation, des chapelles ou encore des événements phares de l'art contemporain et du patrimoine.

Informations : www.artchapelles.com.



Emmanuelle Villard, Ritournelles, chapelle Saint-Gildas, Bieuzy, L'art dans les chapelles, 2014 © Laurent Grivet



Anne Rochette, Le tombeau du géographe, Three descriptions et Le souffle de Galatée, chapelle de la Trinité, Castennec, Bieuzy, L'art dans les chapelles, 2014 © Laurent Grivet

■ Les amis de « L'Art dans les Chapelles »

Sur invitation des Amis de L'Art dans les chapelles, Emma Thiel a présenté son œuvre « Les méduses des abysses » le dimanche 28 décembre à la chapelle St Gildas. Etudiante à la Haute Ecole des Arts du Rhin de Strasbourg, elle a réalisé cette œuvre dans le cadre de son examen de fin de troisième année, mais c'est au cœur de ce chaos granitique que environ 200 méduses ont trouvé leur place sur les murs, la charpente et dans l'espace de la chapelle, grâce à un tracé tout en finesse avec une peinture phosphorescente. Une fois dans l'obscurité, ces méduses apparaissent, donnant un effet de surprise, une sensation de se retrouver dans les profondeurs abyssales. Plus de 100 personnes ont alors été attirées vers ces méduses, comme happées par la lumière qu'elles déploient. Le travail artistique d'Emma a toujours pour base le dessin, et elle porte un grand



intérêt à tout ce qui est petit, minuscule, voire microscopique, où elle associe la multitude et la répétition. Elle a choisi cette chapelle pour l'environnement insolite qu'elle offre, près de l'eau et sous le rocher, dans un espace où elle a pu reproduire l'obscurité des fonds sous-marins, une façon de faire découvrir les particularités et la beauté de cet animal millénaire.

> Vie associative

■ Gym pour Tous de Bieuzy

Déjà 13 ans d'existence pour notre club, qui compte cette année seize inscrit(e)s. Certains partent, d'autres arrivent, quelquefois de communes alentour, c'est toujours avec plaisir que nous accueillons nos nouveaux membres. Dans la bonne humeur et en musique, Isabelle ZERAB, notre professeur diplômé, anime les séances avec une attention particulière pour chacun. Le cours est ouvert aux adultes des deux sexes, à la salle polyvalente de Bieuzy le **Mardi de 9h15 à 10h15**

Notre association, affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), a pour raison d'être la pratique d'activités physiques diversifiées qui permet d'optimiser ses capacités physiques et psychiques, et ainsi, développer un équilibre harmonieux entre son corps et son esprit.

Lors des séances, les exercices variés, accessibles à tous selon leurs possibilités, permettent de renforcer tous les muscles, d'améliorer sa souplesse et sa coordination, d'entretenir son équilibre et également d'adapter progressivement son système cardio-respiratoire à l'effort, dans un esprit de convivialité et de communication.



Le dernier cours de la saison, fin juin, nous voit tous réunis pour une randonnée sur les sentiers de la commune, l'occasion de mettre à profit les bienfaits d'une année d'exercices.

Vous qui voulez entretenir votre corps et votre moral, venez nous rejoindre : il y a encore des places disponibles (deux séances d'essai sont proposées).

Le bureau et les membres du club vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2015, en gymnastique !!!

Renseignements : tel 02 97 51 95 92

Vous pouvez nous retrouver également sur le site internet de la commune : bieuzy.fr à la rubrique « associations ».

■ HABANERA 2014-2015

danses de société, danses de salon, danses de loisir

La saison a démarré le samedi 30 août par l'organisation de la journée porte ouverte. Les cours ont repris dès les jeudi 4 et vendredi 5 septembre ; lors de chaque séance qui dure 1h 30, nous enseignons trois ou quatre danses parmi celles que l'on pratique dans les bals, elles font partie de celles qu'on appelle danses de société, danses de salon ou danses de loisir. Détente et bonne humeur sont les maîtres mots de notre pratique.

Les cours se répartissent sur 3 niveaux et à cette date, le niveau 1 peut encore accueillir de nouveaux candidats et candidates à l'apprentissage. Cette année, l'effectif approche la cinquantaine d'élèves.

Cette rentrée marque une modification importante en ce qui concerne l'animation des cours. En effet, c'est maintenant Nicole Malardé qui opère aux côtés de Jean-Paul le Corre et qui a la lourde tâche d'apporter aux élèves ce supplément de savoir qui fera d'eux de bons danseurs et de bonnes danseuses.

Nous nous sommes dotés d'un moyen de communication très important. Nous avons notre site internet, ce qui permet à tout un chacun de venir nous rendre une petite visite virtuelle et de constater l'ambiance qui règne dans les cours ou dans nos activités.

2015 est l'année qui marque le 10^e anniversaire de la création du cours de danse. A cette occasion, nous avons programmé l'organisation d'un bal dont l'entrée sera gratuite pour tout le monde. Ami(e)s de Bieuzy les Eaux, retenez la date du dimanche 29 mars, nous vous donnons rendez-vous dans la salle polyvalente, nous danserons sur la musique de l'orchestre Stéphane Frémont et Bruno.



Le 17 octobre, l'Assemblée Générale de rentrée a informé les adhérents sur le programme des activités pour la saison en cours :

- Organisation d'une soirée à thème par trimestre (dont une costumée),
- Bal du 10^e anniversaire le 29 mars
- Un déjeuner-dansant est programmé

au mois de mai lors d'une sortie au restaurant,

- Toute l'année, des informations à se rendre à des bals choisis sont données

La saison clôturera par une Assemblée Générale le 12 juin.

Les cours ont lieu dans la salle polyvalente :

- le jeudi de 19 h 00 à 20 h 30 pour le niveau 1 (débutants)
- le jeudi de 20 h 30 à 22 h 00 pour le niveau 2 (faux-débutants)
- le vendredi de 20 h 30 à 22 h 00 pour le niveau 3 (initiés)
- le vendredi de 19 h 00 à 20 h 30 (perfectionnement, chorégraphie)

Animateurs : Nicole Malardé et Jean-Paul Le Corre

Membres du CA : Gaby Le Cunff et Pierre-André Le Rouzic.

Inscriptions à tout moment de l'année, se présenter à la salle polyvalente aux heures des cours.

Avis aux amateurs de marche, valse, paso-doble, tango, madison, rock, boléro, cha cha cha, fox-trot, polka... etc.

Contact, informations :

Jean-Paul Le Corre - 06 07 24 21 41

habanera-danse@orange.fr

<http://www.habanera.shost.ca>

Vous aimez lire à voix haute, vous avez un peu de temps à consacrer aux autres ...

Le Domicile Partagé de BIEUZY recherche des Lecteurs bénévoles. Contact : 02.97.28.83.03.

■ PIÉGEURS de ragondins

Ragondins ou *Myocastor cypus*

C'est un gros rongeur gris brun, il a de grandes moustaches et des incisives bien visibles, des narines blanches et des pattes arrière palmées. Sa queue est arrondie. Il mesure de 0,70 à 1 mètre et pèse de 6 à 7 kg.

C'est un animal sociable, nocturne et crépusculaire qui a jusqu'à 3 portées de 2 à 9 petits par an.

Il est la cause de dégâts importants sur les structures hydrauliques (trous dans les berges, digues...), il dévore les cultures et perturbe l'écosystème. Il est en outre vecteur de la leptospirose, de la douve et d'autres parasites intestinaux.

Le moyen mis en œuvre pour réguler cet individu est le piégeage. Une équipe de 7 hommes, sur la commune de Bieuzy, en lien avec la FDGDON 56 (Fédération Départementale



des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du Morbihan), piège les ragondins tout au long de l'année. Depuis le 21 octobre 2014, ils ont entamé la période dite du piégeage intensif. Cette période s'est clôturée aujourd'hui, 25 novembre 2014, à la mairie.

Ils ont capturé pendant l'année 94 individus dont 63 en un mois. Nous leur formulons nos remerciements et nos encouragements.

■ Amicale des sapeurs-pompiers

Cette année, l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Bieuzy-Les-Eaux a organisé deux manifestations. Ces dernières nous ont permis de réaménager le Centre de Secours. Nous avons fait une salle de pause dans l'ancienne salle de réunion, ainsi qu'une salle de musculation dans l'ancien dortoir. Sans oublier un bon coup de peinture dans le garage où sont entreposés nos véhicules.



Dragon 56 et VLSAP Bieuzy en attente pour transfert de victime.

Tous ces travaux ont été réalisés par les Sapeurs Pompiers de Bieuzy-Les-Eaux, chacun s'étant servi de ses talents pour apporter une note personnelle.

Les appareils de musculation ont été gracieusement offerts par des particuliers suite à des annonces passées dans la presse écrite.

Concernant les manifestations de 2015, un seul vide-grenier sera organisé le dimanche 7 juin à la Salle polyvalente, ainsi qu'un repas (date à confirmer).

Concernant l'activité opérationnelle, le nombre de sorties n'a pas augmenté cette année.

Nous réitérons nos remerciements quant à l'accueil que vous nous réservez lors de nos visites pour les calendriers.

Enfin, les Sapeurs Pompiers de Bieuzy-Les-Eaux vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.

■ LES SCOUTS

Le groupe des scouts de Manéguen a investi un local à Bieuzy.

Le groupe est divisé en 4 tranches d'âge. Les farfadets de 6 à 8 ans ont un local à Pluvigner. Les louveteaux de 8 à 11 ans se retrouvent au local St Pierre à Baud le samedi matin. Les scouts, de 11 à 14 ans, partagent avec les pionniers (14-17 ans) le local que leur prête la paroisse à Bieuzy, l'ancienne école rue de la dentelière.

Les jeunes se retrouvent une fois tous les 15 jours et sont encadrés par des bénévoles.

En 2014, les scouts ont entrepris d'aider à désherber le cimetière. Quant aux pionniers, ils ont donné rendez-vous aux résidents du domicile partagé pour un après-midi détente et pour partager le goûter qu'ils avaient apporté.

Les pionniers, pour leur camp d'été (jumelé avec un groupe finistérien) sont allés à Plougonven près de Morlaix, où ils étaient attendus pour aider à restaurer un moulin à eau.



Les scouts ont un site : <http://blogs.sgdf.fr/maneguen-baud/> mais vous pouvez aussi contacter les responsables du groupe (Mr et Me COEURDACIER) au 02.97.51.08.72.



■ RESTER CHEZ SOI un souhait, une chance...

Grâce au C.I.A.S. de BAUD Communauté et son **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile** pour personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Au CIAS de BAUD Communauté, une cinquantaine d'aides à domicile intervient auprès de 400 usagers sur le canton pour réaliser environ 57 000 heures par an de 8h00 à 20h00 et 365 jours par an. Ces aides à domicile sont de vraies professionnelles, **titulaires pour certaines du D.E.A.V.S.** (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale), **pour d'autres du titre A.D.V.F.** (Assistants de Vie aux Familles), etc...

Ces professionnelles sont là pour :

- l'aide à l'hygiène,
- l'aide au repas,
- l'accompagnement dans les sorties,

- le ménage, le linge,
- les courses,
- les tâches administratives, courrier...

Une demande d'intervention du service entraîne systématiquement une **visite de la responsable au domicile**. Elle évalue les besoins de la personne selon la perte d'autonomie, établit un **dossier de demande de prise en charge** (en fonction de votre situation : caisses de retraite, mutuelle, APA...) et vous propose un plan d'aide.

Bénéficiez de 50 % d'avantage fiscal*

* selon votre situation

Alors, n'hésitez pas, contactez le service du C.I.A.S. de BAUD Communauté au 02 97 08 00 10.



■ PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT DU CENTRE BRETAGNE

Plateforme d'Accompagnement des Aidants de personnes Atteintes de la Maladie d'Alzheimer.



Stimuler nos capacités cognitives tout au long de la vie s'inscrit dans une politique de prévention de la santé tout comme une activité physique adaptée aux différents âges de la vie. Bouger C'est bien mais il faut « penser ».

- La plateforme de répit vous propose un atelier de stimulation cognitive en 5 séances pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement de votre cerveau.

- Une neuropsychologue vous explique les différents processus de mémoire, de langage, d'attention, d'organisation etc. et vous propose des exercices pour que chacun prenne conscience de ses capacités.
- Les séances se dérouleront tous les mercredis matin de 10H30 à 12H à Bréhan Salle Ouessant du 5 novembre au 3 décembre 2014.

Pas de participation financière, inscription obligatoire.

Mme Magne Rebecca
Coordinatrice de la Plateforme de répit

Plateforme d'accompagnement et de répit, Barr Héol, Bréhan 56580 - www.repitcb.org - 02.97.38.80.06 contact@repitchb.org

Aide personnalisée à l'autonomie



LES TY CHÈQUES APA
PLUS SIMPLES, PLUS SÛRS, PLUS RAPIDES

Pour faciliter l'accès des personnes âgées aux aides à domicile, le Département met en place les ty chèques APA. Depuis le 15 octobre, 1 300 bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie qui emploient directement leur aide à domicile ou passent par un service mandataire reçoivent la participation du Département sous forme de chèques prépayés.

Ces ty chèques présentent un double intérêt :
 • Ils allègent les démarches, sociales et fiscales, à effectuer lors des interventions réalisées à domicile,
 • Ils permettent de modular les interventions suivant les besoins.

Si vous êtes employé par l'un de ces bénéficiaires il est nécessaire de vous affilier au CR-CESU pour pouvoir encaisser ces ty chèques.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur www.morbihan.fr
 Onglet LES SERVICES / rubrique SOLIDARITÉ, FAMILLES / page PERSONNES ÂGÉES
 ou contactez le 

Petite bulle, lieu d'accueil enfants parents

Petite Bulle, c'est :

- le lundi de 9h à 12h à Baud ou Pluméliau
- pour les enfants accompagnés d'un parent
- un espace de découverte, de plaisir et de jeux
- un moment de détente et de convivialité
- un lieu de rencontre et d'écoute avec des professionnels de l'enfance

Plus d'une trentaine de familles a franchi la porte de « Petite Bulle » : que se passe-t-il dans ce lieu ?

Voici des expressions de parents :

« je suis venue pour prendre le temps avec mon enfant en dehors de la maison »

« ça me permet de me rendre compte du comportement de l'enfant quand il est à l'extérieur »

« j'avais envie de rencontrer d'autres parents »

En quelques mots : « riche », « sympa », « accueillant », « épanouissant », « rassurant »...

Plus d'infos sur les lieux et dates : www.mairie-baud.fr page petite enfance



BOUCHERIE CHARCUTERIE
PLATS CUISINÉS

Spécialité :
ANDOUILLES DE GUÉMENÉ
Médaille d'Or 1997

56310 MELRAND Tél - Fax : 02 97 39 59 59

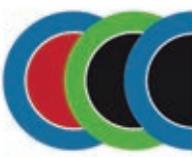


boulangerie pâtisserie

LE PICAUT
Marjory et Mickël

12 bis place du marché
56310 MELRAND

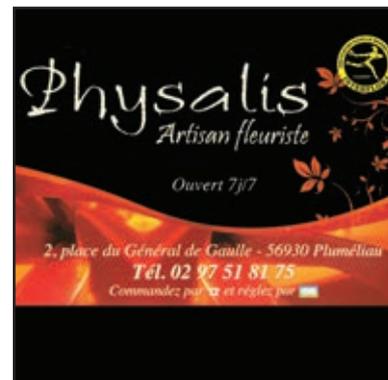
02 97 39 50 02
ouvert du mardi au dimanche
de 7H30 à 13H et de 14H à 19H
fermée le dimanche après-midi et le lundi



Piété pneus
un pneu pour chaque usage

6, rue Albert de Mun
BP 90
56303 Pontivy Cedex

Tel : 02 97 25 02 77
Fax : 02 97 27 83 70
E-mail : pneu@piete.fr



Physalis
Artisan fleuriste

Ouvert 7j/7

2, place du Général de Gaulle - 56930 Pluméliau
Tél. 02 97 51 81 75
Commandez par  et réglez par 

■ RIPAM Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles



Le Relais se situe au carrefour de l'offre et de l'expression des besoins d'accueil des familles....

Comment les assistantes maternelles contribuent à l'éveil des enfants ?

Outre la qualité des soins qui lui sont promulgués et le respect de ses rythmes, l'enfant a besoin d'un milieu qui favorise l'éveil de ses sens et de son esprit.

Pour se développer, s'éveiller et s'épanouir, l'enfant doit avant tout pouvoir évoluer dans un milieu qui lui permette de découvrir par lui-même des situations, d'explorer son environnement sans que l'adulte n'anticipe ses apprentissages, ni ne le fasse à sa place.

Ce regard attentif et bienveillant de l'adulte lui permettra de se sentir en sécurité et ainsi de construire une confiance en soi indispensable à son épanouissement.

Chez elles, des jeux libres ou des activités plus encadrées lui seront proposés, selon son âge, ses envies, ses besoins.

Photos prises dans le cadre des matinées d'éveil proposées par le Relais, dont la mission est la professionnalisation des assistantes maternelles.

3 fois par semaine, au sein des 6 communes, sont proposées de la manipulation, de l'éveil musical, l'éveil au livre, des jeux libres, de la psychomotricité..

Quand les parents recherchent un mode d'accueil pour leur enfant....

Assistante Maternelle agréée, accueil collectif ou accueil à domicile ?

Comme l'environnement familial, les modes d'accueil ont un impact sur l'enfant et son développement, que ce soit au plan social ou affectif.

L'accueillant est un professionnel, il a un rôle d'accompagnement du jeune enfant dans ses apprentissages, au quotidien. Un accueil de qualité est un accueil personnalisé, qui préserve la sécurité affective des enfants, leur vitalité et leur sécurité.

Collectif et familial ont chacun leurs atouts.

Un bon mode d'accueil pour un enfant est celui qui correspond le mieux au besoin et à la sensibilité de ses parents. De toute évidence, la communication en vue d'une coéducation entre les référents de l'enfant et les parents est essentielle.

Aujourd'hui, quand les parents se présentent au relais, nous informons sur l'existant en matière d'accueil de la petite enfance:

- les assistantes maternelles agréées des 6 communes par l'intermédiaire de listes neutres mises à jour avec les assistantes maternelles
- les accueils collectifs sur la commune
- la garde d'enfants à domicile par l'intermédiaire du site mon-enfant.fr



Pour être tenus informés des manifestations prévues, vous pouvez nous communiquer votre adresse mail ou vous rendre sur le site de la ville : www.mairie-baud.fr

Contact : 4 rue de Botkermarrec – 56150 BAUD
Tél : 02.97.51.02.19 / 06.76.59.63.54
ripam@mairie-baud.fr



■ LE PROGRAMME Breizh-Bocage :

Lutter contre le ruissellement et l'érosion pour reconquérir la qualité de l'eau



Le programme Breizh Bocage, porté par le Syndicat de la Vallée du Blavet (SVB), est lancé depuis 2008 sur le bassin versant de l'Ével.

Ce programme vise à restaurer le maillage bocager et a pour objectif principal la reconquête de la qualité de l'eau en limitant, entre autres, les phénomènes de ruissellement et d'érosion (coulées de boues).

Le diagnostic de l'existant, réalisé en 2009 par la Chambre d'agriculture du Morbihan, a permis de mettre en évidence que la densité bocagère sur la commune est trop faible pour que le bocage puisse jouer un quelconque rôle de préservation de la ressource en eau. Elle a été estimée à 34,5 mètres linéaires de bocage par hectare cultivé (ml/ha SAU), contre 65 ml/ha SAU dans le Morbihan et 35 ml/ha SAU pour le bassin versant de l'Ével. De plus, 55 % de sa surface agricole est en zone prioritaire : pente supérieure à 3 % et à moins de 200 mètres d'un cours d'eau (donc sujette aux ruissellements voire à l'érosion).

C'est pourquoi, le SVB a fait le choix d'aller vers un vaste programme de reconstitution du maillage bocager en y associant les communes et les agriculteurs en particulier.

Le SVB a également fait le choix de couvrir 100% des dépenses de restauration du bocage, aidé par l'Europe, le Conseil Général et la Région Bretagne. Ce dispositif est donc une opportunité pour chacun de s'engager. Il permettra, en outre, de préserver



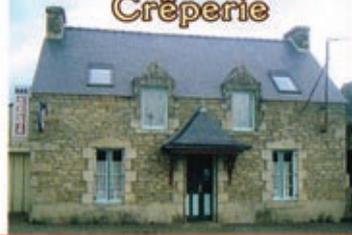
la qualité de nos sols et le potentiel agronomique des parcelles. Tous les agriculteurs de la commune ont été informés. Ce dispositif est aussi accessible aux

particuliers dans la mesure où le projet aura un impact sur la ressource en eau ou la qualité du paysage.

Pour tout renseignement, merci de contacter :
Coralie Vautier, Syndicat de la Vallée du Blavet -
02.97.51.09.37

"AU COIN TRANQUILLE"

Crêperie



Isabelle Le Touzic

Ouvert du jeudi au dimanche
en période scolaire et tous les
jours sauf le lundi pendant les
vacances scolaires

Saint Tugdual - 56310 Quistinic - tél : 02 97 39 70 76

> Environnement

**Elus municipaux, élus GDS, élus GDSA, apiculteurs,
Tous concernés par la déclaration de ruchers !**
Bien réussie en 2013, elle doit progresser en 2014.

En surveillance sanitaire, il n'y a pas de « petit » détenteur !
Une ordonnance de juillet 2011 institue la création de réseaux de surveillance et de prévention des dangers sanitaires, sous la responsabilité de l'Etat. S'il est évident pour des détenteurs professionnels que la traçabilité des élevages est un préalable indispensable, ce n'est pas toujours le cas pour les « petits » détenteurs.

La déclaration annuelle des ruchers est un geste citoyen et responsable qui permet un suivi sanitaire essentiel par la participation à la lutte contre les maladies (plan de maîtrise contre le varroa, lutte contre la loque américaine...), et l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

Rucher déclaré, validé pour 2014
GDS Bretagne

Rucher déclaré, validé pour 2015
GDS Bretagne

GDS Bretagne
L'action sanitaire essentielle

Section apicole

BROCANTE
La Chammière

- ACHAT
- VENTE
- ESTIMATION
- DEVIS GRATUIT
- DEBARRAS MAISONS

COMPLETES : SUCCESSION

Rue du Presbytère - 56310 BIEUZY LES EAUX
5 Rue Charles le Tellier - 56300 PONTIVY
Email : deschampsleclerc.philippe@neuf.fr
"LANN ER REUN"
Port. 06 89 74 96 98 (sur RDV)

MICKAËL GUEGANIC

ÉLECTRICITÉ : neuf & rénovation
électricité général, domotique...

PLOMBERIE : sanitaires, salles de bain, chauffe-eau, neuf & rénovation,...

CHAUFFAGE : gaz, fuel, plancher chauffants neuf & rénovation,...

DIVERS : placoplâtre, petits travaux et isolation,...

DÉPANNAGE – SAV

COËT MENAN
56310 BIEUZY
06 81 64 76 18

Ty Bihui
Gîte - Rando Accueil

GÎTE TY BIHUI
Gîte de groupe, pension et 1/2 pension.
Accueil de personnes à mobilité réduite
Circuits pédestres et VTT
Stages, classes découvertes...

Association Cap Blavet - Yann Forest
Rue du Presbytère - 56310 Bieuzy-les-eaux
Tel : 02 97 28 81 60
e-mail : cap-blavet@wanadoo.fr

BOULANGERIE - PATISSERIE
Mario-Laure et Stéphane Ducloux
02 97 51 80 63

Amourette, Épeautre,
14 Céréales, Bûcheron, Hally grain,
Campaillon, Walkorn, Müsli, Seigle,
Maïs, Complet, Tradition

19, rue de la République
PLUMELIAU

■ FRELON ASIATIQUE : le dénicher pour éviter de se faire piquer

En 7 ans seulement, il a colonisé la moitié du pays. Quelques conseils pour le reconnaître, le dénicher et contacter le bon organisme pour s'en débarrasser.

Le frelon asiatique ne présente pas d'agressivité envers l'humain. Il n'attaque que s'il se sent menacé ou si l'on s'approche trop de son nid. Il ne faut donc pas prendre le risque de le détruire soi-même et faire appel à un professionnel qui saura supprimer ce dernier sans danger.

Il est préférable de supprimer les nids avant la fin juillet pour éviter la naissance des futures reines mais leur destruction peut être utile jusqu'à fin août, pour empêcher l'essaimage. Il faut cependant faire attention en période hivernale. Contrairement à son cousin européen, le frelon asiatique hiberne dans son nid.

Si la piqûre n'est pas plus dangereuse que celle du frelon européen, les piqûres répétées, elles, sont en revanche nocives. En effet, des piqûres multiples peuvent provoquer une réaction allergique appelée « choc anaphylactique » pouvant être mortel.

Selon votre commune de résidence, les organismes référents peuvent être différents. Pour les habitants des communes de : Arradon, Baden, Ile-aux-Moines, Meucon, Monterblanc, Plœren, Sulniac, Surzur, Theix, Trédion, La Trinité-Surzur, vous pouvez contacter la fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles du département du Morbihan (FDGDON Morbihan), anciennement la FEMODEC, au 02 97 63 09 09 ou accueil@fdgdon56.fr

Pour les habitants des communes de : Elven, Larmor-Baden, Le Bono, Le Hézo, Noyal, Plescop, Plougoumen, Saint-Avé, Saint-Nolff, Séné, Treffléan, Vannes, non adhérentes au FDGDON, vous pouvez rechercher un professionnel de la désinsectisation par annuaire comme sur le site internet : <http://www.frelons-asiatiques.fr>

Une menace écologique et économique

Introduit en France par le commerce de poteries chinoises, le frelon asiatique a colonisé, en 7 ans seulement, plus de la moitié du territoire. Cette invasion biologique est préoccupante pour la filière apicole et pour la biodiversité. L'une des proies préférées du frelon étant l'abeille domestique, pollinisatrice de plus de 20000 espèces de plantes sur le continent européen. Le frelon n'ayant pas de prédateur naturel dans le pays, rien ne vient donc, pour l'instant, contrarier son expansion.

Le caractère invasif et nuisible du frelon asiatique a été confirmé par un arrêté ministériel en décembre 2012 qui le classe dans la liste « des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique *Apis mellifera* sur tout le territoire français. »

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN



Frelon européen

Frelon asiatique

■ Les déchets à Baud Communauté

Comment réduire efficacement ses déchets

- Le compostage individuel :

Baud Communauté distribue gratuitement des composteurs individuels (1 par foyer).

Ils permettent d'y déposer :

- tous les restes de repas et de cuisine (sauf viandes, os et poisson), les filtres à thé et café, les coquilles d'œufs...

- Les déchets de jardin : petites branches broyées, feuilles mortes, pelouse (en petite quantité), les fleurs fanées...

- L'essuie-tout, les mouchoirs et serviettes en papier (non contaminés), les journaux...

Au total un composteur individuel permet de réduire le poids de sa poubelle de 30%

Baud Communauté distribue aussi des lombricomposteurs au prix de 40€. Ils offrent une solution pour les personnes

n'ayant pas la place d'installer un composteur chez eux. C'est propre, facile d'utilisation, sans odeur et permet de réduire ses ordures ménagères.

Le stop pub :

Ce petit autocollant est disponible gratuitement en mairie. Une fois collé sur la boîte aux lettres il permet de ne plus recevoir les publicités non adressées qui alourdissent nos poubelles. Mais même avec cet autocollant vous continuerez à recevoir l'information de la commune et de Baud Communauté.

Le Tri Sélectif :

Des écostations sont disponibles sur la commune pour déposer tous les déchets recyclables : le verre, le papier et les emballages. Les emballages à déposer dans les colonnes jaunes sont : les bouteilles et flacons plastiques, les boîtes de conserves en métal, les emballages en aluminium (canettes de soda...), les briques pour liquides (jus de fruits, lait...), les cartons et cartonnettes d'emballages.

Pour rappel, il est interdit de déposer des déchets ou d'abandonner tout objet aux pieds des colonnes. Un dépôt de déchets au sol constitue une infraction, l'amende prévue est de 150€.



> Assainissement



L'ASSAINISSEMENT SUR LE CANTON DE BAUD



En 2014, le programme de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif, mis en place par Baud Communauté s'est poursuivi sur plusieurs dizaines de maisons.

Dans le cadre des ventes de bien immobiliers, en cas de non-conformité des ouvrages d'assainissement non collectif, les acquéreurs disposent d'une année à compter de la signature de l'acte authentique de vente pour faire une étude de sols à la parcelle puis tous les travaux de réhabilitation avec la pose d'une nouvelle filière complète.

Concernant l'entretien des ouvrages, l'arrêté du 07 septembre 2009 indique que seules les personnes disposant d'un agrément préfectoral sont habilitées à réaliser des vidanges de fosses d'eaux usées domestiques et doivent fournir lors de chaque opération d'entretien un bordereau de suivi de déchets validé par un site de traitement.

Pour un ménage standard, il est préconisé de vidanger une fosse septique ou toutes eaux au moins une fois tous les quatre ans. Les pré-filtres intégrés ou non aux fosses, les bacs dégraisseurs et les pompes de relevage doivent être vérifiés régulièrement (en moyenne tous les six mois) et nettoyer si besoin par l'occupant par curage.

En 2015, les travaux de réhabilitation et les visites de fonctionnement se poursuivront sur toutes les communes.

Concernant l'assainissement collectif sur Bieuzy, le service assainissement de Baud Communauté contrôle la conformité des raccordements lors des ventes immobilières et les nouveaux branchements au réseau d'eaux usées lors des permis de construire avec notamment un contrôle de la bonne exécution des travaux avant remblaiement des canalisations.

■ Pas de lingettes dans les WC !



Jetées dans les WC, les lingettes, comme de nombreux autres déchets causent de graves dysfonctionnements dans les stations de pompage des eaux : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement et peuvent avoir pour conséquences :

- L'eau n'est plus relevée et ne peut plus s'écouler dans les collecteurs d'assainissements,
- Le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remplissent les canalisations.

Elles remontent alors dans les maisons ou elles s'écoulent par les tampons dans le milieu naturel, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques, lacs...

Les lingettes ne sont ni recyclables, ni biodégradables.

Après utilisation, jetez les dans votre poubelle !

Depot ouvert le samedi
de 9h30 à 14h00
02.56.62.01.60

Marie Laure Le Gal
Produits Locaux et fermiers
Nistoir Coetano - 56310 Bubry
02 56 62 01 60
produitsfermiers@mailoo.org



Crédits photos : Yvonne Edy

■ 70^e ANNIVERSAIRE du massacre de Rimaison

Cet anniversaire a eu lieu le dimanche 20 juillet 2014.

Monsieur le Sous-préfet de PONTIVY, Bernard LE MENN, et de nombreux maires et élus des communes avoisinantes et de BIEUZY ont participé, accompagné d'anciens combattants et de leurs familles ainsi qu'un public nombreux, à cette cérémonie.

Lors de celle-ci, il a été rappelé la personnalité des 14 patriotes, les circonstances de leur dernier parcours de combattants et de prisonniers, de leurs derniers jours de torture à l'antenne de la Gestapo dans l'annexe du lycée de PONTIVY, actuellement Charles LANGLAIS.

Avec l'aide et la participation de Daniel LE PENDENVEN, Président de l'ANACR de Morbihan, et de Jean-Yves JOUAN, membre de l'association et passionné par l'histoire de la résistance.

Cette cérémonie a été un grand moment fort de reconnaissance et de respect pour les anciens combattants.

Cette journée avait commencé par un dépôt de gerbe aux monuments aux morts de BIEUZY, l'occasion de rappeler le 100^e anniversaire de l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne, le 03 août 1914, l'occasion de rappeler également, les noms de chaque soldat de BIEUZY mort pour la France durant cette 1^{re} guerre mondiale : la Grande Guerre !

Ce dimanche 20 juillet 2014 laissera le souvenir d'une cérémonie très émouvante et appréciée par les familles des résistants, présentes à cette cérémonie.



Pontivy

Le 70^e anniversaire des fusillés de Rimaison

Une commémoration à eu lieu dimanche, en présence de Bernard Le Menn, sous-préfet, Léon Quilicri, maire, Daniel Le Pendeven, président départemental de l'Anacr, des pompiers et de nombreux élus.

Les cérémonies ont débuté par un dépôt de gerbe au monument aux morts du Ploëz à Pluméliau et ont eu lieu à Rimaison. L'ensemble des participants était animé par le maire de la commune pour fleurir les tombes des soldats fusillés. Jean-Pierre et Jean-Claude de Rimaison.

« À Rimaison, Léon Quilicri a couronné la cérémonie en hommage aux quatre fusillés. Ce lieu, porteur de tant de souffrances et de peine est entouré de verdure luxuriante. Rendons hommage à tous ceux qui ont souffert leur vie pour un idéal de liberté, de justice, de paix, de fraternité. Il a retracé l'histoire de la Résistance et de l'occupation des années, grâce aux témoignages de proches effectués par Yves Jéhu, et l'Anacr (Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance).

Quatre patriotes

Dans la matinée du 18 juillet 1944, quatre parachutistes SAS ont été arrêtés dans l'annexe de l'école de Rimaison, ils ont été torturés, emprisonnés dans des camps, ils ont été exécutés le 20 juillet 1944. Les noms des quatre fusillés sont : Louis Clauzet (27 ans), Jean-François Le Plessis (27 ans), Pierre Mouton (25 ans), Maurice Prouzet (20 ans), Jean Plessis (24 ans), Robert Fouille (18 ans), Claude Siret (19 ans) et deux innocents. On pense que le soldat Étienne Prouzet et son frère René Prouzet ont été exécutés le 20 juillet 1944, que les corps des patriotes sont toujours dans le cimetière de Rimaison.

Cinq parachutistes SAS et neuf patriotes exécutés

Le 18 juillet 1944, quatre Français ont été arrêtés près de Rimaison, ils ont été torturés, emprisonnés dans des camps, ils ont été exécutés le 20 juillet 1944. Les noms des quatre fusillés sont : Louis Clauzet (27 ans), Jean-François Le Plessis (27 ans), Pierre Mouton (25 ans), Maurice Prouzet (20 ans), Jean Plessis (24 ans), Robert Fouille (18 ans), Claude Siret (19 ans) et deux innocents. On pense que le soldat Étienne Prouzet et son frère René Prouzet ont été exécutés le 20 juillet 1944, que les corps des patriotes sont toujours dans le cimetière de Rimaison.

« Nous venons tous les ans »

« La guerre ne devrait pas exister »



> Vie de la commune

■ AMÉNAGEMENT DU BOURG

L'inauguration de la 1^{re} tranche des travaux d'aménagement du bourg a eu lieu le samedi 04 octobre 2014 en présence du Député Jean-Pierre LE ROCH, du Conseiller général, Noël LE LOIR et du Président de Baud Communauté, Jean-Paul BERTHO, de nombreux maires et élus des communes environnantes, des représentants des entreprises et des habitants de BIEUZY.

Ce programme envisagé par l'équipe municipale précédente a fait l'objet d'une réflexion globale sur l'avenir du centre bourg, et en parallèle une concordance avec les orientations du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cet aménagement a traité l'ensemble des travaux de réseaux, de la voirie, du cheminement piétonnier et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les principaux objectifs de ce projet s'inscrivent dans le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) qui conditionne le PLU :

- Valoriser l'image et le patrimoine du bourg.
- Favoriser les déplacements doux entre les différents quartiers.
- Encourager la mixité fonctionnelle de l'espace public par la création d'espaces polyvalents.

Aussi, pour atteindre cet objectif, **les espaces autour de l'église ont été considérablement modifiés.**

- La place devient un plateau multi usages : Lieu de rencontre, d'échanges, de cérémonies ... etc.
- L'espace de stationnement est d'un seul tenant sablé et bordé d'arbres, cette configuration permettant sur le long terme la polyvalence des usages : parking, foire, marché....
- Le monument aux morts a été déplacé sur une petite esplanade face à l'église autorisant un meilleur déroulement des cérémonies dans un cadre sécurisé et plus paisible.
- Le bras de rue à l'ouest de l'église devient un espace piétonnier aménagé qui met en valeur le grand escalier menant au porche du dit monument.
- Les toilettes publiques situées dans le mur d'enceinte de l'église ont été supprimés.
- La rampe d'accès à l'église, dans son concept et ses matériaux, s'intègre totalement à l'aménagement et à la structure de l'édifice.



Une entrée sud paysagée qui valorise le patrimoine classé

L'entrée sud du bourg a été traitée pour embellir le site de la fontaine de Saint BIEUZY (classée aux monuments historiques), ainsi que pour mettre en valeur la perspective sur le clocher et l'escalier sud tout en assurant une transition paysagée avec la campagne environnante.

Une rue principale rétrécie et sécurisée

La rue de Bonne Fontaine a été rétrécie en largeur et sécurisée. Un trottoir sur deux répond aux normes et a une largeur de 1,40 mètre minimum. La création d'une zone 30 s'accompagne de deux plateaux surélevés et d'un arrêt de bus sécurisé et lui aussi aux normes.

Une place de la mairie repensée

La place de la mairie a fait l'objet d'une attention particulière avec un espace pavé en granit et une zone de stationnement drainant composé de pavés engazonnés.

Des choix durables

Citons quelques exemples :

- La mutualisation des stationnements autour de l'église avec le stade et le gîte RANDO Plume.
- L'utilisation de matériaux nobles comme le granit et le châtaigner pour les bordures.
- La gestion des eaux pluviales par des noues près de la fontaine et des revêtements en sablé drainant.
- L'utilisation de matériaux recyclés comme le revêtement sablé de type ENVERR'PAQ issu de la récupération de verre de pare-brise.

L'éclairage public

La disposition des candélabres et l'utilisation d'ampoules basse consommation a été un choix basé sur la prise en compte des besoins réels concernant l'éclairage public et l'évidente nécessité de sécurité.

La réfection totale des réseaux a consisté dans le remplacement des canalisations d'eaux pluviales, d'eau potable et d'assainissement, de l'alimentation en électricité, téléphone, éclairage public ainsi que de leurs branchements souterrains pour chaque habitation. Aussi, nous pouvons espérer ne pas avoir à y revenir avant cinquante ans.

■ BIBLIOTHÈQUE

Lors de l'animation d'HALLOWEEN qui a eu lieu le mardi 28 octobre dernier, j'ai eu le plaisir d'accueillir trois enfants dont deux de Bieuzy, car malheureusement la plupart étaient partis pour les vacances ou avaient simplement omis de venir.

Nous avons fabriqué des chauves-souris en carton et noué des élastiques à des masques de citrouilles faits au préalable (j'estimais que c'était plus sécurisant car éviter les yeux et les bouches nécessitait un cutter) avec des assiettes en plastique orange ; mais nous avons surtout joué, d'abord à deux « bons chemins » puis à un jeu de bataille de mon invention que j'aurais bien intitulé « Compétition de frissons » : (les peurs légitimes/justifiées [supérieures aux] phobies (physiques et animales) [elles-mêmes supérieures aux] créatures imaginaires (ex. : DRACULA et le MONSTRE de FRANKENSTEIN) [elles-mêmes supérieures aux] superstitions...

J'ai ensuite servi un goûter avec une boisson aux fruits rouges évoquant le sang des vampires, des parts de BROWNIE en forme de cercueils et de la pâte d'amande en forme de doigts coupés (avec des amandes émondés en guise d'ongles) et pour finir, il y a eu la traditionnelle distribution de bonbons !

Pour ceux qui ne me connaîtraient pas encore, je m'appelle MARIE DA COSTA et c'est avec un immense bonheur que je remplis les tâches dévolues à une responsable de bibliothèque depuis le 1^{er} juillet en cours. Je remplace donc PASCALE GISLARD, qui tenait à remercier tous les usagers de ces deux années pleines de convivialité et de partages et que je remercie moi-même, une fois de plus, pour sa

bonne humeur et son amitié. J'espère, tout comme elle, vous servir au mieux et je suis parfaitement consciente que c'est un rare privilège de travailler dans ce milieu propice, entre autre, à la dissémination de la précieuse culture (elle l'est en tout cas à mes yeux.)

C'est avec joie aussi que j'accueillerai tous les anglophones, de Bieuzy et d'ailleurs, car nous avons un fond pas si négligeable (surtout pour les plus jeunes) en langue anglaise.

Je tenais également à vous informer de quelques nouveautés littéraires que nous avons obtenues à titre gracieux par la médiathèque du SOURN et pour n'en citer que les principaux : le tout dernier MARC LÉVY, le dernier GUILLAUME MUSSO, la dernière trilogie de KATHERINE PANCOL et le tout dernier roman de FRANCOISE BOURDIN, sans parler de nouveaux documentaires, BD et romans jeunesse, acquis avec le reliquat du budget de l'année précédente... À très bientôt donc, j'espère.

La nouvelle responsable.

■ MISE À L'HONNEUR

Lors de la cérémonie des Vœux du Maire 2014, Solange AUDRAN a reçu la médaille d'argent, médaille d'honneur régionale, départementale et communale décernée par Monsieur le Préfet du Morbihan.

Solange a été Conseillère municipale le 22 mars 1987, elle siégera au Conseil jusqu'en juin 2004. Elle est membre du CCAS depuis 1987.

Solange a été membre actif de l'Association des Parents d'élèves et aussi de différentes associations. Très investie dans le cadre du CCAS, elle est également la déléguée de l'UDAF de la commune.

Elle participe en outre à différentes commissions municipales telles que l'aménagement du bourg et la première commission de mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Aussi, en reconnaissance de l'investissement individuel, du dévouement pour la collectivité et le service rendu, cette médaille est amplement méritée. Le Conseil municipal et moi-même lui renouvelons toutes nos félicitations et nos remerciements les plus sincères.

Le Maire, Léon QUILLERÉ



■ LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE BIEUZY

Un grand chantier pour 2015



POURQUOI UN PLU :

C'est la volonté de promouvoir un développement urbain plus solidaire et plus durable qui a guidé l'élaboration de la loi « solidarité et renouvellement urbains » et la création du Plan Local d'Urbanisme.

Le Plan Local d'Urbanisme ou PLU a été institué par la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (loi SRU) du 13 décembre 2000. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS). C'est le document d'urbanisme le plus important.

Le PLU organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme de tout ou partie du territoire en tenant compte des nouvelles exigences environnementales.

Le PLU est un document qui exprime un véritable projet de Ville. Il définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable à long terme.

L'OBJECTIF DU PLU :

Rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels dans une perspective de développement durable et de tenir compte des nouvelles préoccupations : · renouvellement urbain, habitat et mixité sociale, diversité des fonctions urbaines, transports et déplacements.

LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME :

Tout démarre de la volonté du Maire et de son conseil municipal de modifier l'urbanisation de sa commune, le plus souvent pour permettre sa croissance en m² constructibles et en habitants.

La prescription est le fait de décider l'élaboration d'un PLU. La décision est arrêtée par délibération du conseil municipal. Les habitants en ont connaissance.

L'instruction, la conception et l'élaboration du plan sont en principe placées sous l'autorité du maire. Pendant cette période, le maire entend les organismes et personnes associées à l'élaboration ou celles qui désirent y participer. Les services de l'Etat peuvent être associés à l'élaboration. Cette collaboration facultative peut être à l'initiative du maire ou du préfet. Ce dernier, veille au respect des règles d'urbanisme et porte à la connaissance des communes les informations nécessaires à l'exercice de leurs compétences.

L'adoption : Lorsque l'instruction est terminée, le conseil municipal arrête le projet qui est communiqué pour avis aux organismes et personnes qui ont été associés à son élaboration.

L'enquête publique : Le projet de PLU est soumis à enquête publique par le maire.

L'approbation : Le PLU, éventuellement modifié, est approuvé par délibération du conseil municipal. **Il est tenu à la disposition du public.** C'est à la suite de cette formalité que le plan est exécutoire, c'est à dire qu'il est opposable à tous, administration comme habitants.

L'annulation : Comme tout acte administratif, le PLU est un acte susceptible d'être attaqué en justice. Le juge administratif peut prononcer son annulation pour vice de forme (procédure) ou vice de fond.

LES ÉTAPES DU PLU DE BIEUZY

CINQ dates importantes :

Le 01/09/2006, délibération du Conseil Municipal prescrivant l'élaboration du PLU.

Le 06/12/2010, délibération tirant le bilan de la concertation qui s'est déroulée pendant toute la période de l'élaboration du projet.

Le 24/03/2011, l'arrêté municipal n° 20011001 met le projet de PLU à enquête publique.

Le 01/12/2011, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le dossier du PLU.

Le 2/04/2014, le Greffier du Tribunal Administratif de RENNES adresse à Monsieur le Maire le jugement rendu en date du 28/03/2014 par le TA RENNES.

Une décision de justice : Dans son article 1 du jugement rendu le 28/03 :

« la délibération du 1/12/2011 du Conseil Municipal de la commune de Bieuzy approuvant le PLU est annulée, d'une part, en tant que règlement dudit plan n'inclut pas de mesures de protection au bénéfice de la chapelle SAINT SAMSON, du presbytère et de la maison aux coquilles, et d'autre part, en tant que le plan de servitudes d'utilité publique figurant en annexe n'intègre pas la double protection dont bénéficie le château de RIMAISON au titre de la législation sur les monuments historiques.»

Le chantier de 2015 :

Des réunions avec les Services de l'Etat depuis l'été 2014 ont permis d'élaborer une procédure pour mener à bien une révision du PLU en tenant compte du jugement rendu le 28/03/2014 et de la publication de la loi ALUR du 24/03/2014.

Le volet urbanisme de cette loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (loi ALUR) consacre pas moins de 51 articles au droit de l'urbanisme avec pour objectif de faciliter et d'accroître l'effort de construction de logements, tout en freinant l'artificialisation des sols et en luttant contre l'étalement urbain.

En conclusion, votre Conseil Municipal est décidé à « Rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels ».

Il sera donc amené à délibérer pour approuver un PLU incluant les mesures de protection au bénéfice du patrimoine et prenant en compte les textes en vigueur.

Philippe FONSART 1^{er} adjoint au Maire

■ LA RÉFORME des rythmes scolaires

Présentation de la réforme

Vous en avez sûrement tous entendu parler dans les médias : le gouvernement a instauré une réforme sur les rythmes scolaires. Mise en place dans certaines communes depuis la rentrée de septembre 2013, chaque commune a eu l'obligation de l'instaurer dès septembre 2014. La municipalité de Bieuzy qui était contre cette réforme et qui en avait fait part au Ministère de l'éducation nationale a été contrainte de l'appliquer tout de même.

Cette réforme consiste à améliorer le niveau scolaire des élèves français en passant d'une semaine de quatre jours à quatre jours et demi. Les enfants ont donc maintenant école tous les jours de la semaine du lundi au vendredi. Ceci ayant pour but de réduire le nombre d'heures journalier de cours.

La réforme pour la commune

Afin d'organiser cette réforme, le gouvernement français demande à chaque municipalité de prendre en charge les enfants pendant 3 heures, réparties sur la semaine. La commune de Bieuzy a décidé d'organiser des activités pendant ces plages horaires. Un comité de pilotage composé d'élus municipaux, des enseignants de l'école de Bieuzy, ainsi que des parents d'élèves, a été mis en place il y a un an et demi et les nouveaux horaires qui ont été choisis sont les suivants : de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 15h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 8h45 à 11h45 le mercredi.

Dans une petite commune comme la nôtre, nous n'avons pas d'employé communal ou de membre du conseil municipal qualifié et expérimenté pour organiser tout un programme sur l'année avec diverses activités. Nous avons donc dû faire de notre mieux afin de proposer des ateliers de qualité aux enfants. Nous avons eu tout de même la chance de bénéficier de l'aide de Bérangère LE MARTELOT du Manège Enchanté, qui, depuis le début de notre mandat, était présente pour nous aider sur l'organisation et la mise en place de la réforme. Depuis septembre, elle nous a également aidé à coordonner les intervenants et animateurs les jours d'activités et a animé des ateliers lorsque nous étions en sous effectif.

Outre des problèmes organisationnels, nous devons faire face à la question financière de la réforme. La commune doit payer des intervenants trois jours par semaine, avec en moyenne deux à trois intervenants par jour en plus des employés municipaux. Les aides financières du gouvernement ne combleront pas les dépenses liées à la réforme. Nous bénéficions seulement du fond d'amorçage octroyé pour chaque commune, car nous ne rentrons pas dans les critères pour les autres aides.

La réforme pour les enseignants

En quelques mois, les enseignantes de l'école de Bieuzy ressentent énormément de fatigue auprès des enfants. Les journées d'école ont été réduites, mais les enfants passent encore plus de temps dans les locaux de l'école qu'habituellement et sont sollicités en cours et aux activités. De plus, les enseignantes ont remarqué que les élèves n'étaient pas concentrés l'après-midi, car ils parlent entre eux pendant la classe des activités qu'ils feront à la sortie de l'école.

La réforme pour les enfants

Malgré tous les problèmes que la commune rencontre, l'aspect positif que nous pouvons retenir, c'est l'opinion des enfants. Ils sont contents des activités proposées et heureux d'y participer. Nous leur offrons des prestations variées avec des animateurs de qualité. Au cours du premier trimestre, ils ont pu faire de la peinture (Mr Vernus), de l'anglais (Mr Dashwood), de la cuisine (Mme Davies), du théâtre (Mme Le Petitcorps de la Compagnie des Masques), du land art (Mme Fourdan), du sport (Association Sport 56), de l'art de la scène (Mme Detlof-Chaput) et diverses activités organisées par le personnel communal au choix des enfants.

Malgré ce dernier point positif, pour conclure, après quelques mois de fonctionnement, le constat reste globalement négatif :

- un bilan financier inquiétant pour les années à venir,
- une réforme compliquée à mettre en place sans les compétences requises,
- des enfants fatigués et déconcentrés pendant les cours.

■ CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Bieuzy est composé de huit membres qui sont : Mr QUILLERE Léon, président ; Mme LE FRENE Emilie, vice-présidente ; Mme LE LOUER Carole ; Mme AUDRAN Solange ; Mme COUPE Catherine ; Mme BEAUVY Julia ; Mr CARRETTE Gérard ; Mr LE PAIH Dominique.

Les différentes actions du CCAS sont :

- **L'aide financière ponctuelle** (dossiers préalablement remplis par la secrétaire de mairie avec les demandeurs). Les aides financières, dont peuvent bénéficier les habitants de la commune sont :

- Les aides liées au logement (FSL : Fonds de Solidarité Logement). Lorsqu'une personne a des difficultés financières pour régler ses factures d'eau ou d'énergie et est menacée de coupure par son fournisseur, elle peut faire une demande auprès de la Mairie pour bénéficier d'une aide. Dans un premier temps, la coupure sera évitée et, après étude du dossier, en fonction des ressources du foyer, l'aide sera octroyée ou pas. Cette aide représentera une partie de la dette. Le dossier est ensuite confié au Conseil général qui le valide.

- L'aide sociale. Cette aide peut être attribuée aux personnes qui sont placées en structure ou pour des besoins d'aide à domicile. L'attribution de l'aide est soumise à ressource du bénéficiaire et de sa famille. L'aide sociale délivrée par le Conseil général sera récupérée sur l'héritage des descendants de la personne concernée.

- **La banque alimentaire**. Chaque année a lieu au mois de novembre, dans les supermarchés de Baud, la collecte de la banque alimentaire. Chaque personne peut en faire la demande auprès de la mairie de sa commune. Le CCAS étudie les droits du demandeur afin de statuer sur son éligibilité à la banque alimentaire. La distribution des colis a lieu à Baud dans les locaux de l'association « Baud Solidarité ».
- Le CCAS organise également **un repas pour les personnes de plus de 70 ans** qui a lieu à la salle polyvalente. Les personnes de la commune qui sont hospitalisées ou en foyer le jour du repas reçoivent un colis.

La secrétaire de Mairie peut également aider les habitants de Bieuzy à monter différents dossiers pour l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), la MDPH (maison départementale des personnes handicapées : regroupe tous les dossiers liés au handicap), le RSA (revenu de solidarité active).

Émilie LE FRENE

> Vie de la commune

VOIRIE

Que pensez-vous de notre voirie ? Elle s'étend sur près de 43 km, pas toujours en bon état n'est-ce pas ? La route que vous empruntez chaque jour est peut être détériorée. Ou bien c'est l'eau, qui s'écoule en passant par votre sous-sol ou pire, votre habitation. Bieuzy les Eaux ... la bien nommée ! Nous sommes à votre écoute, et nous faisons le maximum pour prendre en compte tous ces désagréments. La gestion des priorités, voilà la difficulté. A présent que le Bourg est, en partie rénové, nous allons, avec les moyens financiers qui sont accordés à la voirie, faire en sorte que les routes les plus endommagées soient remises en état, les fossés et les buses obstrués dégagés.

Devant les fermes, nous voulons mettre de « l'enrobé ». C'est beaucoup plus solide, mais évidemment beaucoup plus onéreux. Cela se fera donc dans la mesure de nos moyens, et sans doute au fil des ans. Nous sommes persuadés que, ensuite, nos agriculteurs auront à cœur de conserver les abords de leurs fermes propres et en bon état. C'est ainsi dans la majorité des communes rurales qui nous entourent, c'est sans doute possible à Bieuzy ?



Pour stopper la détérioration de certaines routes, du goudron et des gravillons ont été appliqués cet automne.

Mais cette opération n'a pas été une réussite partout. Les causes sont en cours d'analyse, peut être un sol trop froid. Ce travail devra être refait, par endroit au printemps 2015.

ÉLAGAGE

Il vous est demandé d'élaguer ou de couper les arbres dangereux, lorsque votre propriété est bordée par une route communale. Si vous ne pouvez pas le faire, la commune pourra s'en charger au prix coutant. Outre les dangers que cela représente, chutes d'arbres sur les routes, les lignes, problèmes d'accès pour les pompiers, une route à l'ombre est une route qui se détériore rapidement.



PANNEAUX INDICATEURS

Des panneaux neufs viennent d'être installés, et nous avons effectué un bilan exhaustif de ceux qui sont encore à mettre en place. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions à ce sujet.

Tout ne sera pas terminé en 2015, loin s'en faut, c'est un travail de longue haleine et un éternel recommencement. Mais c'est une tâche passionnante.

Toute la commission voirie vous souhaite une très bonne année 2015, en sécurité sur les routes de Bieuzy.

Alain L'AGLE

Pour vos suggestions veuillez-vous adresser à la mairie ou sur mairie@bieuzy.fr

Melrand Oignon
Sylvain Talhouarn

Légumes de saison : oignons, salades, courgettes, tomates... et des fruits de saison : fraises, cerises, prunes, pêches, framboises...

Présent le jeudi, sur le marché de producteurs de Melrand en fin d'après-midi.

Le Petit Resto 56440 Languidic - 06 98 98 80 77
lafermedesbonobio@orange.fr

Le Bistrot
du Père Nicolas
le troquet des gourmets

www.bistrot-pere-nicolas.fr

Ouvert toute l'année

6, promenade des estivants 56930 St Nicolas-des-Eaux
02 97 51 90 23
contact@bistrot-pere-nicolas.fr

HAMONIC
HABITAT
ENERGIES

59, rue Fontaines Jean - La Ferté
Route de Lorient 56300 ST THURIAU

Tel : 02 97 25 41 43
fax : 02 97 25 72 37
e-mail : sarl.hamonic@orange.fr

NEUF & RÉNOVATION :
PLOMBERIE-SANITAIRE-CHAUFFAGES-ÉLECTRICITÉ - ISOLATION
DÉPANNAGE ET ENTRETIEN :
CHAUDIÈRE GAZ ET FUEL - ÉNERGIES RENOUVELABLES

> Vie de la commune

■ ARTISANS

Alain LE DORZE

Construction de hangars, élevages, charpentes

Le Resto - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 73 92

Calori-froid

Fabien PARMENTIER

Frigoriste

Castennec - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 51 99 48

Didier GUEGANIC

Couvertures - plombier - zingueur

Coëtmenan - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 77 77

Laurent GUYOMARD

Plomberie - chauffage - électricité

Kerlast - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 70 58

Poterie De Lezerhy - Philippe Boivin

Poterie, fabrication de porcelaine utilitaire, Lezerhy - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 74 59 - 02 97 27 73 11

Atelier COREUM

Restauration et conservation d'objets et mobiliers d'art

Vincent Cherel et Anthony Hollard

Le Resto - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 73 52

Mickaël GUÉGANIC

Electricité/Plomberie/Chauffage

Coët Menan - 56310 Bieuzy

Tel. : 06 81 64 76 18

■ ENTREPRISES

Jean-François Thiery

Création et entretien de jardins, haies osier vivant tressé, terrasses bois

Lézerhy - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 77 87 / 06 32 68 27 13

Le Pabic Services - Hervé LE PABIC

Services à la personne, petits travaux de jardinage, ménage (courses), gardiennage de maisons (principales

rue de la Dentellière - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 28 80 50

Matthieu GRILLO

Professeur de Golf

Golf de Rimaison - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 74 03

Tom HOLDOM

Architecte

Rimaison - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 79 02

■ COMMERCES

Gildasine MORVANT

Bar - alimentation

Castenec - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 51 81 01

Golf De Rimaison

Peter DAVEY

Parcours de golf 9 trous homologués, practice, terrain d'entraînement

Rimaison - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 74 03 / 02 97 27 76 24

Ouvert tous les jours du 1^{er} avril au 31 octobre. Du 1^{er} novembre au 31 mars, fermé lundi et mardi matin

Le Manège Enchanté

Julien LE MARTELOT

Centre équestre - poney club

Le Grand Resto - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 79 69

Ouvert toute l'année

Les Copains D'abord

Mme Claudine FATH

Bar - alimentation - billard

Le Resto - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 76 09

Ouverture : 8h - 13h/14h - 20h. Fermeture dimanche AM

Boucherie-Charcuterie-Traiteur Vival

Alain & Patricia BOURCIER

Boucherie - charcuterie artisanale - traiteur

épicerie multiservices - Relais La Poste

rue de Bonne Fontaine - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 39 51 87

Ouverture : 8h - 12h30 et 15h - 19h.

Fermeture dimanche et lundi

Brocante Achat-vente

Philippe DESCHAMPHELEERE

Achat-vente, estimation, devis gratuit, débarras maison complète de la cave au grenier.

Bourg - 56930 Bieuzy

Tel. : 06 89 74 96 98

Chamomile cuisine - Wendy Davies - wendy's kitchen

Découverte de la cuisine végétarienne, végétalienne et de nouveaux ingrédients et techniques. Cuisiner et déguster ensemble.

11 Rue Bonne Fontaine - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 28 83 60

Marina POSTIC

Maraîchage

Coët Menan - 56310 Bieuzy

Tel. : 06 50 55 98 88

■ CAMPING

Le Clos de Blavet - M. et Mme GIRARD

Camping 90 emplacements, location chalets en bois, piscine, tennis, aire de jeux...

La Couarde - 56310 BIEUZY - Tel. : 02 97 51 83 07 ou 06.15.80.57.05 - closdublavet@orange.fr

www.campingclosdublavet.fr - Ouvert d'avril à octobre

> Vie de la commune

■ GÎTES RURAUX LABELLISÉS

Les Gîtes de Kergoff

M et Mme KEREBEL

Deux gîtes pour 4/5 personnes, classés
2 clé-vacances

Kergoff - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 75 14

cr.kerebel@orange.fr

Ouverts toute l'année

M LE GUYADER Jacky

Gîte labellisé «Gîtes de France»

Kersulan - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 56 48 12

Fax : 02 97 50 70 07

gites-de-france.morbihan@wanadoo.fr

Ouverture avril à octobre

Gîte Rando'Plume

Association Cap-Blavet

M. Yann FOREST

labellisé Rando Accueil : hébergement,
restauration

rue du Presbytère - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 28 81 60

cap-blavet@wanadoo.fr

www.cap.blavet.free.fr

Ouvert toute l'année

La Frairie du Divit

Julia et Simon BEAUVY

Gîtes, Chambres et Table d'hôtes

Le Divit - 56310 Bieuzy les Eaux

julia.beauvy@gmail.com

Tel. : 02.97.27.19.69 - 06.99.03.38.06

www.frairiedudivit.fr

Les Archers

Mme Christine BROWN

Chambres d'hôtes - B&B

Archerie

Kercadoret - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 79 26

Franck.Brown@orange.fr

www.holiday-rentals.co.uk/

bieuzy/s/15190/fa/find.squery

Poterie De Lezerhy

Mme Martine MAIGNAN

M. Philippe BOIVIN

Chambres d'hôtes labellisées « Gîtes de
France »

Lezerhy - 56310 Bieuzy

Tel. : 02 97 27 74 59

Fax : 02 97 27 73 11

boivinp@wanadoo.fr

http://perso.orange.fr/poterie-de-
lezerhy

Ty ar Goard

M. Phan Dinh Lan

Chambre et Table d'hôtes

4 rue de la Couarde - Tel. : 02.97.39.11.85

http://www.tyargoard-chambresdhotels.
fr/accueil.html

LÉGUMES BIOSTIC

Installée depuis avril 2014 au lieu-dit Coet Menan sur les terres de ses parents, Marina POSTIC vous propose des légumes de saison produits naturellement.

Cette jeune femme mère de deux enfants, issue du milieu agricole, s'était d'abord destinée à une carrière sociale. Possédant un BEP services aux personnes, elle a travaillé en maison de retraite et en foyer pour polyhandicapés adultes.

Cependant, elle ne tourne pas le dos à l'aide à la personne, elle compte créer une passerelle entre le maraîchage et le social.



Elle a obtenu un diplôme maraîchage à Rennes en 2013. Suite à la disponibilité des terres de ses parents, elle décide en avril de s'installer afin d'offrir des légumes sains en produisant et vendant localement.

La vente se fait sur la ferme le jeudi de 16h à 19h.

Livraison à domicile sur commande.

Contact : marina.maraicher.postic@gmail.com
tél. 06 50 55 98

CHAMOMILE CUISINE 

Cuisine végétarienne
et végétalienne

Cours de cuisine
Ateliers
Table d'hôte

11 Rue de Bonne Fontaine
56310 Bieuzy

02 97 28 83 30
06 49 69 93 81
email : wendy@chamomile.fr



KART CENTER

PLUMELIAU

Dès 7 ans

700m de PISTE OUTDOOR

Ouvert 7j/7 de 10h à 20h
d'avril à octobre
(horaires d'été)

Piste de KARTING : LOCATION ET COMPETITION
Bar, Club House, terrasse, jeux, challenge, endurance
CE, entreprise, évènementiel

ZA PORT ARTHUR 56930 PLUMELIAU
02 97 51 98 11 / 06 84 44 21 39
www.kartcenter56.fr





LÉGUMES BIOSTIC

VENTE À LA FERME LE LUNDI MATIN
ET LE JEUDI DE 17H À 19H30

COËT MENAN - 56310 BIEUZY
06 50 56 98 88
marina.maraicher.postic@gmail.com






MCE
informatique

Conseil, vente,
assistance et dépannage Informatique
Particuliers et professionnels

MCE Informatique
PA de Porh Rouse - 4 Rue kristen Nogues
56300 Pontivy - 02 97 25 11 77
www.mce-informatique.fr

Esthé' Tiphaine

Esthéticienne à domicile

06/73/10/87/75
tiphainelelouer@orange.fr



R' Style Coiffure

vous accueille du
mardi au samedi
sur rendez-vous à :

Mehrand : 02 97 39 54 38
Malquenac : 02 97 27 38 67

Secret

Venez découvrir notre nouvelle gamme de soin adaptée
au cuir chevelu et à la beauté de votre fibre capillaire
grâce à l'association d'huiles végétales, de shampoings
délicats et de soins profonds.




> Tarifs communaux 2015

■ Tarifs de la location de la salle polyvalente

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres votants :

- de maintenir les tarifs de location de la salle polyvalente comme suit à compter du 1^{er} janvier 2015 :

ACTIVITÉS	PETITE SALLE	GRANDE SALLE
RÉUNIONS Groupements, associations de la Commune Associations ou particuliers extérieurs	Gratuit 30 €	Gratuit 60 €
VINS D'HONNEUR - GOÛTERS Groupements, associations de la Commune Particuliers de la Commune Associations ou particuliers extérieurs	26 € 51 € 110 €	51 € 82 € 160 €
BUFFETS FROIDS (sans cuisine-sans vaisselle) Groupements, associations de la Commune Particuliers de la Commune Associations ou particuliers extérieurs	51 € 82 € 200 €	82 € 134 € 300 €
BAL / FEST-NOZ / FEST-DE Associations extérieures à la Commune -	-	204 €
REPAS avec vaisselle Associations Commune Particuliers Commune Associations ou particuliers extérieurs	160 € 220 € 300 €	260 € 330 € 400 €
Location de la sono	-	50 €
CONCOURS DE BELOTE	15 €	
LOTOS	-	51 €
PIÈCES DE THÉÂTRE Associations de la Commune Associations extérieures à la Commune	- -	26 € 51 €
Ventes	-	51 €
La mobilisation de la salle la veille avant 22h pour une manifestation type mariage		80 €
Pénalités en cas de défaut de nettoyage :		
Nettoyage de la chambre froide		30 €
Nettoyage du trou d'évacuation au sol de la cuisine		30 €
Nettoyage du parquet sans le laver		50 €
Rangement des tables suivant le plan		30 €
Rangement des chaises séparément (en fonction de leur couleur)		30 €
Enlèvement du ruban adhésif et punaises		30 €
Maintien de l'accès libre à chaque porte		30 €

- Précise que :

- La location est gratuite pour les associations de la commune dans le cadre de leurs animations ouvertes au public 4 fois par an.
- Un chèque de caution de 500€ sera demandé lors de la réservation de la salle, celui-ci ne sera rendu à son propriétaire qu'à la suite de l'état des lieux.
- Un chèque de caution de 300 € en cas de dommage de matériel sera demandé lors de la réservation de la sono, celui-ci ne sera rendu à son propriétaire qu'à la suite de l'état des lieux.
- Pour toute location de salle avec repas, la vaisselle est comprise dans le prix de la location.
- La location est gratuite pour les repas de la classe mais une personne doit être déléguée pour assumer la responsabilité de la location.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire de BIEUZY,
Léon QUILLERE

■ Réseau d'assainissement collectif

La facturation de la redevance assainissement a été déléguée à la SAUR, depuis 2010.

- Raccordement à l'égout : 1 500 €
- Redevance d'abonnement annuel : 67,00 €
- Consommation : 1,90 € le m³
- Forfait abonnement assainissement pour les usagers utilisant le service d'assainissement mais n'utilisant pas le service d'eau potable : Le conseil municipal a fixé forfaitairement à 70m³ par an la consommation d'un couple qui possède un puits, à 35m³ pour une personne seule et à 50m³ par an pour une personne seule (avec ou sans enfant).

■ Garderie municipale

Pour le premier enfant :

- l'heure : 1,80 €, le ¼ d'heure : 0.45 €

Pour le deuxième enfant et plus :

- l'heure : 1,40 €, le ¼ d'heure : 0,35 €

■ Chapiteau

- Associations de la commune : gratuit
- Particuliers : 60 € + une caution de 250 € (encaissée en cas de dégradations)

Il est précisé que le chapiteau doit rester sur le territoire de la commune

■ Tarifs du cimetière

- Concession 30 ans : 70 € le m²
- Inhumation : 70 €

COLUMBARIUM

- Concession 30 ans, petite case : 800 €
- Concession 30 ans, grande case : 950 €

Les tarifs de location sont fixés par délibération du conseil municipal que l'on trouve en suivant le lien <http://www.Despenalitesontete-fixees-pour-menage-et-ou-rangement-insuffisant> ; elles sont consultables en suivant le lien ci-dessus.

■ Restauration

- pour les élèves : 2,90 €
- pour élève sans repas : 1 €
- pour les enseignants, le personnel communal, les personnes extérieures : 5,10 €
- Pour le portage à domicile : 7,50 €

■ Tables et bancs du chapiteau

- Table : 2,00 €
- Banc : 0,50 €

Un chèque de caution de 250 € sera demandé lors de la réservation.

■ Terre végétale

- 3 € le mètre cube.

■ Salle polyvalente

- Sono : 50 € + Caution 300 €
- Association communale : 4 locations gratuites par an dans la limite de manifestations ouvertes au public.
- Location gratuite pour les repas de la classe à condition qu'une personne soit déléguée et responsable de la location.

Un chèque de caution de 500€ sera demandé lors de la réservation de la salle, celui-ci ne sera rendu à son propriétaire qu'à la suite de l'état des lieux.

Pour toute location de salle avec repas, la vaisselle est comprise dans le prix de la location.

■ Décès 2014

Annick LE TADIC le 11/01
Roger AUDOIN le 24/04
Eliane LE MÉTAYER le 1^{er}/05
Firmin LE GOVIC le 10/05
Derek STINTON le 22/05
Albertine LE STRAT le 18/06
Antonin RIVALLAIN le 08/08
Maria LE ROY le 20/10
Thérèse ROBERT le 10/11
Léontine LE RUYET le 22/12

■ Naissances 2014

Nolan GUÉGAN le 8/04
Sophie GODENER le 14/04
Adèle MORVANT le 14/04
Lison MORVANT le 14/04
Malo LE PETITCORPS le 11/06
Malo LE BORGNE le 11/10

■ INHUMATIONS 2014

- LE GOURRIEREC Marie Louise née à INGUINIEL le 20/12/1924 décédée à GUERN le 15/01/2014
- LE MAREC veuve FOUILLÉ Marceline née à BIEUZY le 12/07/1926 décédée à NOYAL-PONTIVY le 14/08/2014
- ROBIC Louis Julien né à MELRAND le 12/11/1923 décédé à ANTONY le 28/08/2014

■ MENTIONS DE DÉCÈS 2014

- AUDRAN Anne Marie épouse ALLAIR née à Coët Menan le 16/10/1927 décédée à GUÉMENÉ S/S le 04/01/2014
- LE GAL Anne Marie épouse ROUSSEAU née à Kertanguy le 19/01/1928 décédée à LONGJUMEAU le 10/01/2014
- HENRY Georgette épouse LE VERT née au Bourg le 01/09/1928 décédée à LORIENT le 15/01/2014
- LE PABIC Annick épouse LE CRUGUEL née à Kergoff le 24/03/1939 décédée à LANESTER le 01/02/2014
- LE MOULLEC Célestine Marie Louise épouse BELLEC née à Lézehy le 22/05/1918 décédée à PARIS 7 le 04/02/2014
- LE GUELVOUT Adrienne épouse QUILLERÉ née à Kerdrollan le 19/09/1925 décédée à SAUMUR le 12/02/2014
- LE GOVIC Jeanne épouse KERVINIO née à Lelfaux le 08/06/1927 décédée à NOYAL-PONTIVY le 24/02/2014
- LE PABIC Robert né au Divit le 18/10/1925 décédé à NOYAL-PONTIVY le 13/03/2014
- GUÉGAN Léontine épouse MEUNIER née à La Vieille Chapelle le 05/05/1928 décédée à PARIS 16 le 26/05/2014
- LE GAL Albert né à Pempoul le 07/02/1930 décédé à NOYAL-PONTIVY le 11/07/2014
- LE MAREC veuve LE FOUILLÉ Marceline née à La Motte le 12/07/1926 décédée à NOYAL-PONTIVY le 14/08/2014
- LE TADIC épouse VIXEL Marie Anne née à Kertanguy le 20/11/1947 décédée à SOINGS-EN-SOLOGNE le 08/08/2014
- BAUCHER Robert né à Kersulan le 30/07/1931 décédé à ORLÉANS le 13/09/2014
- LE PEUTREC Marie Françoise née à Kercadoret le 28/04/1914 décédée à ST ANDRE DE L'EURE le 09/10/2014
- LE GOVIC Germaine épouse LE DORZE née à Lelfaux le 10/07/1930 décédée à PLOEMEUR le 19/11/2014
- ROGER François né à Kersulan le 25/02/1934 décédé à BAGNEUX le 09/11/2014

D156

~~BIEUZY~~

~~BIZHUI~~

